

**Procès-verbal de la séance du  
Conseil Intercommunal du SDIS Nyon-Dôle  
Du 26 septembre 2023**

Président	M. Bosson
Secrétaire	Mme Boulenaz
Scrutateurs	M. Geissmann – M. Gerber
CODIR	M. Barras – Mme Faraut-Linares – M. Mühlemann – Mme Morina
Excusés	M. Blumenstein (CODIR) - M. Ménard – M. Pradervand – M. Ravenel – M. Middleton – M. Berger – M. Dugon – M. Barreto – Mme Burri
Absents	Mme Dauphin – M. Nardone

Ordre du jour

1. Accueil, ouverture de l'assemblée par le Président du Conseil Intercommunal
2. Contrôle des présences
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Assermentation des nouveaux membres du Conseil Intercommunal
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 avril 2023
6. Communication des membres du Comité de Direction
7. Préavis n° 11 – 2023 – Budget 2024
8. Communication du Commandant Pierre-Yves Corthésy
9. Divers et propositions individuelles

**1) Accueil, ouverture de l'assemblée**

Le Président souhaite la bienvenue à toutes et tous et ouvre l'assemblée à 20h03

**2) Contrôle des présences**

Communes présentes : 16

Communes excusées : Signy-Avenex et Givrins

Avec 56 voix, le quorum est atteint ; l'assemblée peut valablement délibérer.

**3) Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour corrigé est adopté à l'unanimité suite au retrait du préavis sur les statuts par le CODIR.

Lecture par le Président du courrier de démission de M. Wahlen (Nyon).

**4) Assermentation des nouveaux membres du Conseil intercommunal**

Le Président procède à l'assermentation de  
M. Jean-Luc Vuagniaux (Borex) et M. Raoul Sanchez (Eysins)

**5) Adoption du procès-verbal de la séance du 25 avril 2023**

Le procès-verbal est accepté avec 52 voix.

**6) Communication des membres du Comité de Direction**

La parole est donnée à Monsieur Patrick Barras Président du CODIR.

Il souhaite la bienvenue aux membres du Conseil intercommunal et à l'Officier Philippe Bichsel, nouveau commandant du SDIS de l'Etraz.

Il excuse M. Alain Bluemenstein.

M. Barras informe l'assistance que le CODIR a préféré retirer le préavis sur les statuts de l'ordre du jour, suite à des remarques émises par le canton sur les articles n° 10 et 16. Une fois corrigé et mis à jour les statuts seront à nouveau présentés aux 18 Municipalités membres du SDIS Nyon-Dôle pour approbation pour être soumis au vote du Conseil intercommunal du SDIS Nyon-Dôle et aux 18 Conseils communaux/généraux.

M. Barras informe que l'opposition faite durant la mise à l'enquête publique du bâtiment multifonctions de Chésereux a été retirée. Les travaux ont débuté, et la caserne du DAP Bonmont pourra entrer en fonction à l'automne 2024.

La parole est rendue au Président.

## 7) Préavis n° 11 – 2023 – Budget 2024

Le Président donne la parole au rapporteur de la Commission de gestion et finances, M. Esselborn, pour la lecture du rapport.

Le Président ouvre la discussion.

M. Dorrenbos remercie le commandant et le CODIR pour le budget 2024.

Il relève que le contenu du rapport de la commission n'apporte pas d'information complémentaire au préavis. Suite à cette remarque, une discussion est ouverte entre les membres du CODIR et les délégués du Conseil intercommunal.

M. Rambaud prend bonne note au nom de la commission de cette remarque et rédigera un rapport plus précis pour les prochains préavis.

M. Esselborn relève que la critique est aisée mais l'art est difficile et rappelle qu'au lieu de critiquer, il aurait fallu se mettre dans la commission.

M. Colombo relève qu'il y a toujours des petites choses à corriger et trouve que le rapport est bien fait étant donné que la majorité des postes y sont présentés.

M. Barras rappelle que les coûts d'énergie ont fait l'objet d'une étude et que pour l'augmentation des timbres postaux en 2024, les envois seront diminués au maximum et affranchis en courrier B. Il a été également tenu compte de l'augmentation de la TVA au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Mme Faraut-Linares informe que concernant le mobilier d'équipement pour le 2<sup>ème</sup> étage, le SDIS a un fond suite à une donation et l'entier des frais de cet aménagement sera pris sur cette donation. Elle rappelle également, qu'il y a eu un préavis déposé à Nyon relatif aux bâtiments de la gendarmerie et du SDIS et que la ville de Nyon gère ce dossier.

La parole n'est plus demandée, le Président passe au vote à main levée :

Vu le préavis n° 11 – 2023 du comité de direction du 21 juin 2023 sur le budget 2024.

Où le rapport de la commission de gestion et des finances chargée de l'étude de cet objet.

Attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Le Conseil Intercommunal décide :

- **D'approuver le budget 2024 de l'association intercommunale SDIS Nyon-Dôle**

**Résultat du vote : accepté à l'unanimité**

## 8) Communications du Commandant Pierre-Yves Corthésy

Le Commandant remercie l'assistance pour la bonne collaboration et la confiance accordée. Il souligne qu'il y a toujours un bel échange avec les membres des commissions lors des présentations de préavis.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 25 septembre 2023 :

Le nombre d'interventions est de 385 + 36 dont

77 incendies (-18)  
11 désincarcérations (+4)  
59 sauvetages (+9)  
84 pollutions hydrocarbures (+19)  
4 interventions chimiques (-)  
46 inondations (+18)  
55 alarmes automatiques (+14)  
20 divers

Le recrutement aura lieu le 02 novembre 2023 à 19h30 dans les 4 casernes du site.

#### **Dates des rapports annuels 2023**

- 12 janvier 2024 à 19h00 site de Saint-Cergue
- 13 janvier 2024 à 11h00 site de Nyon
- 19 janvier 2024 site de Bonmont
- 20 janvier 2024 site de Genolier
- 25 janvier 2024 SDIS Nyon-Dôle à 19h00 à Nyon

#### **Séances du Conseil intercommunal en 2024**

- Mardi 30 avril 2024 à 20h00
- Mardi 24 septembre 2024 à 20h00

#### **Séances de la commission gestion et finances**

- Mardi 26 mars 2024 à 19h00 (comptes 2023)
- Mardi 20 août 2024 à 19h00 (budget 2025)

#### **Séances de la commission technique (si nécessaire)**

- Mardi 26 mars 2024 à 20h00
- Mardi 20 août 2024 à 20h00

#### **10 ans du SDIS**

04 mai 2024 – Genolier  
01 juin 2024 – Novio Fire Team (aux 4 casernes)  
22 juin 2024 – Nyon  
31 août 2024 – Saint-Cergue  
02 novembre 2024 - Bonmont

#### **25 ans de la caserne de Nyon**

08 octobre 2024

**9) Divers et propositions individuelles**

Le Président propose la parole.

La parole n'est pas demandée et le Président lève la séance.

**La séance est levée à 20h43**

**La prochaine séance du Conseil Intercommunal  
aura lieu le 30 avril 2024 à 20H00 à la caserne de Nyon.**

Le Président



C. Bosson



La Secrétaire



G. Boulenaz

Annexes : power-point du commandant